

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 décembre 2023**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
<b>Convocation en date du :</b> 01 décembre 2023	<b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
<b>Affichée le :</b> 01 décembre 2023	<b>Absents excusés :</b> GAY Arlette <b>Secrétaire de séance élu :</b> RIVOLLIER Nicole

**N° 2023D607**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de subvention de la part du Comité des fêtes.

En effet, chaque année, le Comité des Fêtes demande l'installation d'un compteur pour les forains à EDF. Cette facture est assez onéreuse au vu du nombre peu important de forains cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'allouer une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes, d'un montant de 250 €

**DIT** que la dépense sera imputée au compte 65748 Subventions de fonctionnement aux associations, par prélèvement de 250 € sur les crédits non affectés

La Secrétaire de Séance  
Nicole RIVOLLIER



ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023  
Signé : le Maire, Didier BERNE

